

Grainville'Infos

Bulletin municipal n° 01 - Juin 2026



Chères Grainvillaises, chers Grainvillais,

Une classe devait fermer, elle est maintenue, au moins pour l'année qui vient.

Pour certains les vacances approchent, reposez vous bien en famille.

Profitions aussi de deux évènements sportifs qui sont la coupe du monde de football et le Tour de France, en espérant que nos français brillent sur ces épreuves !!!

Je vous souhaite un bel été, prenez soin de vous et de vos proches surtout si la canicule reprend.

Amicalement

René VIMONT
Votre maire

Pour nous trouver :



02 35 97 83 74



grainville.mairie@wanadoo.fr



<https://www.facebook.com/grainvillelateinturiere/>



<https://www.grainville-la-teinturiere.fr>



Civox



CentoAccess

Mars 2026 : nouvelle mandature - Installation du Conseil municipal

René Vimont, réélu maire

Francis Audou, réélu 1^{er} adjoint - Christine Changeux, réélue 2^{ème} adjointe



De gauche à droite : Céline Lefebvre - Gérard Cuiller* - Raymonde Lebourg - Christine Changeux - Sylvain Loizel - Sandra Patry - Antoine Cadinot - Pierre-Luc Vimont - Bernice Buquet - Nicolas Tharel - René Vimont - Clément Desjardins - Magalie Marre - Francis Audou - Idiatou Ba - Stéphanie Lanctuit* - Dave Lachèvre
(*) Remplaçant(e) : Ne siègera au conseil municipal que suite à la démission ou au décès d'un(e) conseiller(e)

Vos élus et les commissions

Appel d'offres	Francis Audou - Titulaire : Bernice Buquet - Antoine Cadinot - Clément Desjardins / Suppléant : Dave Lachèvre - Céline Lefebvre - Nicolas Tharel
Solidarités	Francis Audou - Christine Changeux - Idiatou Ba - Magalie Marre - Extérieur : Philippe Barray - Any Petit
Travaux, voirie, embellissement de l'environnement et du patrimoine	Antoine Cadinot - Clément Desjardins - Sylvain Loizel - Nicolas Tharel - Pierre-Luc Vimont
Finances et économie	Francis Audou - Christine Changeux - Raymonde Lebourg - Sandra Patry
Personnel communal	Francis Audou - Raymonde Lebourg - Sylvain Loizel - Magalie Marre
Jeunesse, sports et associations	Francis Audou - Christine Changeux - Dave Lachèvre - Sylvain Loizel - Magalie Marre
Information, communication, culture et nouvelles technologies	Francis Audou - Christine Changeux - Céline Lefebvre - Pierre-Luc Vimont
Urbanisme et autorisation du droit des sols	Francis Audou - Idiatou Ba - Bernice Buquet - Antoine Cadinot - Céline Lefebvre - Pierre-Luc Vimont
Salle cauchoise et salles communales	Francis Audou - Christine Changeux - Dave Lachèvre - Pierre-Luc Vimont
Affaires scolaires	Bernice Buquet - Céline Lefebvre - Sylvain Loizel - Sandra Patry
Foire de la Chandeleur	Côme Pesquet - Francis Audou - Dave Lachèvre - Sylvain Loizel - Nicolas Tharel
Correspondant Défense et Incendie	Dave Lachèvre
Commerce de proximité	Ba Idiatou - Céline Lefebvre - Sylvain Loizel - Sandra Patry - Pierre-Luc Vimont
CA Résidence AF. Le Boultz	René Vimont - Christine Changeux - Sandra Patry

Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre : Notre commune dispose de 3 délégués au sein de conseil communautaire qui sont René Vimont, Francis Audou et Christine Changeux

Au conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni les 30 janvier, 20 mars, 10 avril, 24 avril et 5 juin 2026. Retour sur les principales décisions prises au cours de ces réunions :



Matériel boulangerie : Dans le cadre de la liquidation judiciaire de la boulangerie une vente aux enchères du matériel a eu lieu et vu la situation, le conseil municipal a approuvé la participation de Monsieur le Maire à cette vente que la commune a remporté aux enchères pour la somme de 2 685,60 euros.

Collecte des déchets recyclables : La collecte des déchets recyclables en porte à porte déployée à partir du 1er février 2026 doit également être mise en place dans tous les bâtiments communaux. Lors des locations des diverses salles de la commune, les loueurs devront donc réaliser ce tri qui sera vérifié lors de l'état des lieux de sortie. Le conseil municipal décide de mettre en place une participation de 50 euros demandée aux loueurs en cas de non-respect de cette obligation.

Budget : Adoption des comptes financiers uniques (CFU) 2025 et des budgets primitifs 2026 de la commune, des commerces et de la résidence du Chant des oiseaux.

Taux communaux : Le conseil municipal décide, cette année encore, de ne pas augmenter le taux des impôts prélevés par la commune.

Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs : Après vote au scrutin secret, sont élus en tant que délégués : René Vimont, Christine Changeux, Francis Audou, en tant que suppléants : Sandra Patry, Dave Lachèvre, Bernice Buquet

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site internet de la commune

Etat civil



- Ymaée Sénécal, née le 17 mars
- Coline Desjardins, née le 30 mars
- Naël Cuvier, né le 4 mai
- Clémence Guérard, née le 13 mai



- Pascal Legrand, décédé le 12 février
- Christian Cressent, décédé le 19 avril
- Andrée Fambonne, décédée le 30 mai

- Lucie Hauchard et Alexis Barthélémy, mariés le 6 juin



Bien vivre ensemble



Animaux sur la voie publique : Pour garantir la sécurité et la tranquillité de tous, chaque propriétaire doit tenir son animal en laisse, surveiller ses réactions et ramasser systématiquement les déjections. Un animal non maîtrisé peut provoquer des accidents, effrayer les passants ou dégrader l'espace public. La responsabilité du propriétaire est engagée en cas de dommage. Adopter une attitude responsable, c'est contribuer à une cohabitation harmonieuse entre habitants, usagers et animaux.

Feux polluants : Le **brûlage des déchets verts** (feuilles, branches, tontes, tailles...) est **strictement interdit**, y compris sur terrain privé ou dans un incinérateur de jardin. Les déchets verts doivent être déposés en **déchetterie**. En cas d'infraction, l'amende peut atteindre **450 €** (Code de l'environnement) et jusqu'à **750 €** (règlement sanitaire départemental).



En cas de découverte d'un **nid de frelons asiatiques ou de guêpes** sur une propriété privée, il appartient à l'usager de prendre les dispositions nécessaires pour procéder à son élimination. Pour cela, il est possible de contacter la **plateforme de lutte contre le frelon asiatique** au **02 77 64 57 76** ou de consulter son site internet : <http://www.frelonsasiatiques76.fr>. La commune rappelle qu'une **aide financière de 30 €** peut être accordée aux usagers dont le nid est situé sur leur terrain, sur présentation de la **facture acquittée**.



Respect de la voie publique : Certains trottoirs de la commune se trouvent rétrécis par l'empiétement de haies, représentant un danger pour les piétons. **Il est rappelé que les haies, arbustes et végétations en bordure de l'espace public doivent être taillées régulièrement.** Les branches ne doivent pas dépasser la limite de propriété et la hauteur doit rester inférieure à 2 mètres. L'élagage des arbres proches de la route ou des réseaux (électricité, téléphone, éclairage) est également recommandé pour garantir la sécurité des usagers. Des bordures de

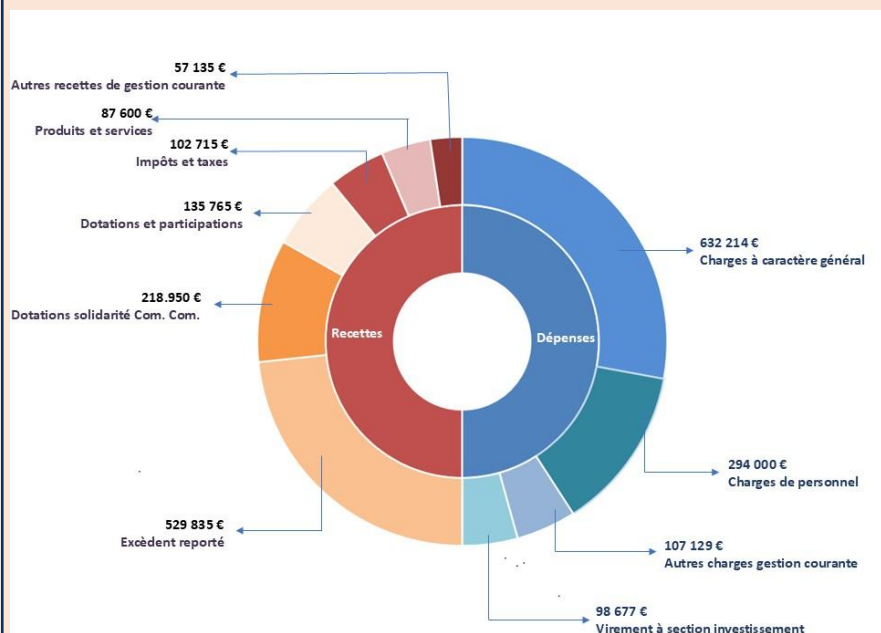
maison mal entretenues peuvent également empiéter les chemins ou les trottoirs et gêner la circulation. **Un entretien régulier garantit ainsi une meilleure sécurité, une visibilité accrue et un déplacement plus confortable pour tous.**



Collecte des déchets : Nous rappelons que la collecte des déchets ménagers s'effectue le jeudi matin à partir de 5h. En 2026, aucun jour férié n'entraînera de report de jour de collecte. Les contenants sont à sortir la veille au soir : le bac jaune les semaines paires, les ordures ménagères les semaines impaires. Tous les contenants sont à rentrer dans sa propriété après le ramassage, hors contenants collectifs. Aucune poubelle ne doit rester au bord de la route ni sur les trottoirs afin de ne pas encombrer le domaine public. **Depuis le 31 mai, l'usage des sacs noirs n'est plus accepté et les ordures ménagères contenues dans ces sacs ne sont plus ramassées.** Des points d'apport volontaire pour les ordures ménagères ont été installés à Cany (Champ de Foire et près de Carrefour Market) et à Ourville : ces points peuvent être utilisés **exceptionnellement**, par exemple en cas de surplus lié à un repas festif ou avant un départ en vacances. Malgré de nombreux rappels concernant les incivilités au niveau des points d'apport volontaire, et les situations ne s'étant pas améliorées, nous allons être contraints de supprimer celui de Mautheville, seul le container à verre sera maintenu. Si des incivilités sont encore constatées, il sera définitivement supprimé !

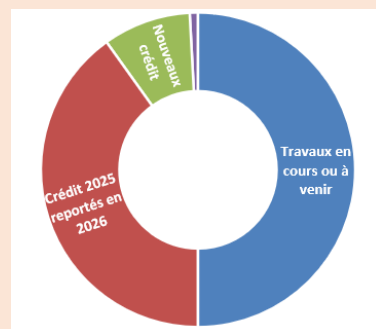
Budget communal 2026

Budget de fonctionnement



Pas d'augmentation des taux communaux

Budget d'investissement



Travaux à venir, en cours ou en phase d'achèvement :

- Réfection mairie
- Poteaux et réserves incendie
- Chauffage salle cauchoise
- Pourtour de l'église
- Réhabilitation du colombier



Panneau d'information : L'interface de notre panneau a évolué... De ce fait, **l'application Centolive est remplacée par l'application CentoAccess** qui permet de consulter le panneau d'information de notre commune directement sur smartphone où que vous soyez.

Nous vous invitons donc à télécharger cette application, et à supprimer Centolive pour ceux qui l'avaient installée. Une fois l'application téléchargée, il convient de rechercher Grainville-la-Teinturière dans les communes proposées et de la mettre en favoris.

Lancement du 3ème mandat du Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) : une jeunesse engagée pour le territoire !

Faire entendre leur voix, participer aux décisions publiques locales, développer leur sens de la citoyenneté, de l'engagement et de la responsabilité, concevoir et mener des projets concrets au service du territoire (solidarité, environnement, culture...) S'investir au sein du CIJ, c'est choisir de contribuer à l'avenir de la collectivité : une belle ambition qui témoigne de l'énergie et de la créativité de cette nouvelle génération.

Eau et assainissement :

Pour rappel, en cas de problème en lien avec le réseau eau potable ou assainissement, il vous faut appeler le prestataire de service Eaux d'Albâtre au numéro indiqué sur votre facture d'eau.

Afin de suivre au plus près de l'utilisation la qualité de l'eau potable, il est possible de se porter volontaire pour permettre la prise d'un échantillon d'eau dans son domicile en vous inscrivant sur le site de l'ARS avec ce lien :

<https://www.normandie.ars.sante.fr/qualite-de-leau-du-robinet-participez-sa-surveillance>



Association INHARI [Rénovation énergétique] : La Communauté de Commune co-finance sur le territoire un service public de proximité en matière de rénovation de l'habitat. Ce co-financement permet la permanence d'un conseiller spécialisé dans ce domaine au sein des Espaces Publics du territoire. Si vous êtes propriétaire, ce dispositif permet de bénéficier de conseils gratuits sur les aides financières. Ces permanences sont gratuites et accessibles à tous les habitants du territoire sur simple rendez-vous.

Réfection de la mairie



Avant



Après



Les travaux d'aménagement extérieur de la mairie de Grainville-la-Teinturière sont désormais achevés, offrant un cadre entièrement repensé autour du bâtiment communal au cœur de la vie administrative locale. Ce chantier, engagé par la municipalité pour moderniser les abords de l'hôtel de ville, marque une étape importante dans la valorisation de cet espace regroupant l'agence postale et le cabinet médical : une façade entièrement rénovée, un accès pour les personnes à mobilité réduite répondant aux normes actuelles, et un parking végétalisé s'harmonisant avec les espaces verts existants et améliorant l'esthétique du site... Une belle réussite que les habitants de notre commune apprécient fortement !

L'entrée officielle de la mairie se situe maintenant côté parc de l'Ange Gardien, via la rampe longeant le pignon de la mairie, ou par les escaliers menant à la terrasse.

Un rappel sur les horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie : lundi et jeudi de 13h30 à 18h - mardi de 13h30 à 19h - vendredi de 14h à 19h - samedi de 9h à 12h.

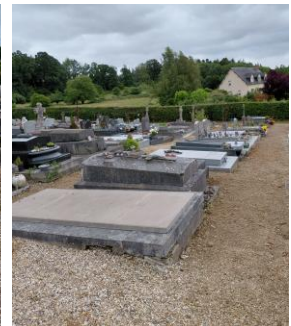
Travaux communaux

Entretien de la zone humide



Une zone humide est un écosystème où l'eau, présente de façon permanente ou temporaire, domine le sol et la végétation, créant un habitat spécifique pour de nombreuses espèces. Les zones humides sont de véritables réservoirs de vie abritant une biodiversité essentielle à notre écosystème, tel est l'objectif de notre zone humide : donner un espace à la faune et à la flore afin de maintenir un milieu ouvert riche en biodiversité.

Entretien du cimetière



Un rappel sur les règles d'entretien d'un cimetière : La responsabilité d'entretenir les alentours d'une tombe (*herbes et végétaux qui poussent autour ou sur la sépulture*) revient au titulaire de la concession funéraire, puis à ses ayants-droits (héritiers) après son décès. C'est une obligation légale en France, prévue par le Code général des collectivités territoriales.

La commune doit entretenir les allées et espaces communs du cimetière, mais pas les concessions qui sont du domaine privé. **Maintenant que le cimetière s'est fait une beauté, nous comptons sur les concessionnaires pour préserver ce lieu de recueillement**

Manifestations du 1^{er} semestre

Samedi 10 janvier : Cérémonie de la Sainte Barbe



Samedi 24 janvier : Cérémonie des vœux



Samedi 7 février : Foire de la Chandeleur



Vendredi 1^{er} mai : Repas offert aux aînés par la commune



Vendredi 8 mai : Commémoration du 8 mai 1945



Dimanche 31 mai : Fête des mères



Mercredi 18 juin : Commémoration de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940

18 juin 1940 : jour où le Général de Gaulle appelait les Français à refuser la défaite et à poursuivre le combat. Cet appel, d'abord peu entendu, est devenu le symbole d'un courage qui a changé le destin de notre pays.

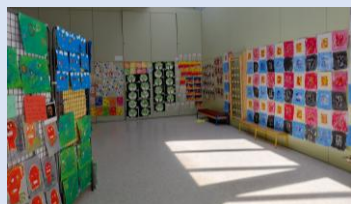
À Grainville-la-Teinturière, le 18 juin reste un rendez-vous essentiel, rappelant que la liberté et la dignité se nourrissent du courage de ceux qui ont su dire non.

Les porte-drapeaux, les sapeurs-pompiers, les élus, les enfants de l'école et de nombreux habitants étaient présents pour rendre hommage à l'esprit de Résistance et à celles et ceux qui ont refusé la défaite en 1940.



Groupe scolaire Charles de Gaulle

Mardi 16 juin :
exposition des travaux
réalisés par les élèves



Samedi 20 juin, notre école a célébré sa fête annuelle : sous un soleil généreux, parents, enseignants et élus municipaux se sont réunis pour célébrer le travail des élèves et clôturer l'année scolaire dans une ambiance chaleureuse.

Les enfants ont présenté chants et danses, préparés avec leurs enseignantes et professeure de musique, offrant un spectacle joyeux et très applaudi. Les enfants, fiers et concentrés, ont offert un moment musical apprécié de tous. Un moment convivial qui a mis en valeur le travail des élèves et l'engagement de l'équipe éducative.

Après le spectacle, place à un moment très attendu : la **distribution des prix**. Les conseillers municipaux, présents pour l'occasion, ont remis les livres offerts par la commune aux élèves, saluant leur assiduité, leurs progrès et leur engagement tout au long de l'année.

Le maire a rappelé l'attachement du conseil municipal à l'école du village et sa volonté de continuer à accompagner les projets éducatifs.

La fête s'est poursuivie autour d'un verre de l'amitié, permettant aux familles, enseignants et élus d'échanger dans une atmosphère détendue.





Samedi 11 juillet : Concert en l'église Notre Dame de Grainville à l'occasion des 30 ans de la comédie musicale «Notre Dame de Paris» organisé par Éclats de Scène – Au programme, reprise des titres majeurs de la comédie musicale,

Renseignements et réservation au 06.63.46.42.30 Plein tarif : 10 € - Tarif réduit : 7 €

Concert de mélodies en plein air

Dimanche 19 juillet 2026 • 18h30

Parc de l'Ange Gardien • Grainville-la-Teinturière



Organisé par Classique Albâtre dans le cadre de son festival d'été à l'occasion de la fête de la Procession blanche, Classique Albâtre accueillera cette année la soprano suisse **Chelsea Zurflüh**, qui sera accompagnée au piano par **Hélios Vida**.

Chelsea Zurflüh a remporté le premier prix du Concours International de Genève en 2024 et se produit sur les grandes scènes européennes, notamment au Royal Opera House de Londres, à l'Opéra de Bâle, à l'Opéra de Bavière de Munich, à l'Opéra de Zurich, à l'Elbphilharmonie de Hambourg et à l'Opéra National des Pays-Bas d'Amsterdam.

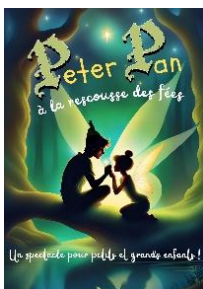
Renseignements et réservation au 07.69.66.13.87 ou classique.albatre@gmail.com

Plein tarif : 13 € - Tarif réduit : 8 €



Le comité des lettres et d'histoire de la vallée de la Durdent propose une visite commentée à la découverte du patrimoine de la commune, riche en histoire et édifices, le samedi 18 juillet et le samedi 22 août 2026 Le rendez-vous pour le départ est donné sur le parking du moulin à 14h, La visite se fait sur un parcours d'environ 2,5km, soit 2h30/3h de visite. Ces visites sont gratuites et se font sur inscription au 06.21.18.57.10.

Juillet - Août : ouverture du musée Jean de Béthencourt, situé 17 place du Marché, du mercredi au dimanche, de 14h à 18h – En dehors de ces horaires, sur rendez-vous : 06.28.95.13.07
Bibliothèque ouverte de 11h à 12h tous les mercredis et samedis



Samedi 24 octobre 2026, le Comité des Fêtes vous propose deux pièces de théâtre jouées par la troupe Théâtre à l'Ouest qui s'est déjà produite l'année dernière avec la pièce «Le Général de Gaulle est de retour» qui a rencontré un vif succès, L'après-midi : Peter Pan à la rescousse des fées, pièce pour petits et grands enfants

En soirée : Mariages, embrouilles & amuse-gueules, une comédie déjantée, où la science rejoint l'humour, pour briser les tabous !



Informations sur horaires, tarif et réservations à venir ultérieurement sur nos différents médias



Samedi 21 et dimanche 22 novembre 2026, exposition d'automne, salle cauchoise, organisée par le comité des lettres et d'histoire de la vallée de la Durdent, sur le thème "Clichés d'hier..."





Un artisan à l'honneur : Maison Noé a obtenu la certification Éco-Défis 2025 avec la mention Or. Cette labellisation récompense les artisans et commerçants engagés dans des actions concrètes pour préserver l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique.

Félicitations à Thomas Noé pour cette certification qui récompense son engagement et ses actions au quotidien pour faire de son entreprise une jardinerie plus responsable et respectueuse de notre planète.

Une boulangerie qui roule vers le succès : après avoir décroché ses deux CAP, l'un en boulangerie et l'autre en pâtisserie, Amandine Martin nourrissait depuis longtemps l'ambition d'ouvrir son propre commerce. Elle avait envisagé de reprendre la boulangerie du village, fermée depuis deux ans, mais son projet n'a pas obtenu le soutien des banques.



Déterminée à exercer son métier malgré tout, elle a choisi une autre voie : installer sa boulangerie dans un camion aménagé, un véritable food-truck artisanal. Depuis mars 2026, elle se rend chaque matin sur le parvis de l'église, où elle propose pains, viennoiseries et pâtisseries entièrement faits maison.

Son arrivée a rencontré un succès immédiat. Les habitants se sont rapidement appropriés ce nouveau rendez-vous, séduits par la qualité de ses produits et la proximité qu'offre ce commerce itinérant.

Du côté de la municipalité, les discussions avancent avec les partenaires institutionnels pour permettre à Amandine Martin de s'installer durablement dans le local commercial vacant du village. Une perspective qui lui permettrait de poursuivre son activité dans un cadre fixe, tout en continuant à partager sa passion avec les Grainvillais.



Association «La Chaîne du Liège» : Pour rappel, notre commune participe à l'opération visant à collecter les bouchons de liège usagés afin de leur offrir une seconde vie en produits isolants. Grâce à cette collecte, une remise de 4 000 € a pu être effectuée en avril pour financer des activités de loisirs pour des personnes en foyer de vie. L'objectif 2027 de l'association est de récolter 12 tonnes de bouchons. **Ne jetez plus vos bouchons de liège usagés : venez les déposer en mairie.**



13 juillet : Rendez-vous pour le feu d'artifice au stade de foot à 23h